

## De Delphes à Chartres : l'esprit du concours

« Concours » : un mot qui évoque immédiatement sueur, stress, réveils à l'aube et litres de café avalés avant de tenter de prouver que l'on « mérite sa place ». Mais d'où vient cette étrange invention humaine consistant à départager des individus par une épreuve que l'on affirme équitable ?

Tout est déjà là dans l'Antiquité. En Grèce, on célèbre les meilleurs citoyens - athlètes, orateurs, poètes - à travers des compétitions où l'excellence prime. Les Jeux olympiques incarnent un idéal : celui de la quête de perfection physique et morale. Et la musique n'est pas en reste. À Delphes, on jouait de la lyre pour le plaisir, bien sûr, mais aussi parfois pour « gagner ». Oui, déjà à cette époque, les artistes avaient la compétition dans le sang. Même les organistes d'ailleurs, puisque l'on sait que des concours étaient déjà organisés sur l'hydraule de Ctésibios...

L'un des épisodes les plus fameux – et les plus frustrants – reste celui de la rencontre avortée entre Johann Sebastian Bach et Louis Marchand. Vers 1717, le célèbre Français fut pressenti pour affronter le non moins célèbre Bach, à Dresde. On avait tout préparé : le jury, l'orgue, le public. Mais Marchand, pour une raison inconnue, maintes fois commentée, ne se présenta pas à l'épreuve... L'histoire, devenue légendaire, illustre à merveille cette tradition du défi musical : un art de la confrontation où se mêlent virtuosité, admiration mutuelle, peur... et égo !

Si le Moyen Âge perpétue la tradition - les troubadours se défient à coups de vers dans des concours poétiques -, la Renaissance et surtout l'époque baroque lui emboîtent le pas. Les organistes se défient dans des joutes publiques, sortes de duels improvisés qui font accourir le public, curieux d'entendre qui, du maître local ou du visiteur, maîtriserait mieux l'art des tuyaux.

Avec l'époque moderne, le concours se rationalise et une idée finit par s'imposer : quoi de mieux, pour éviter toute dérive, que de faire passer une épreuve identique à tous ? La Révolution française donne au concours une place de choix : il devient l'outil par excellence de la méritocratie républicaine. Fini (en théorie) les privilèges de naissance, vive le mérite individuel !

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les concours de tous bords se multiplient : Polytechnique, Normale Sup, École des Beaux-Arts... Le Conservatoire de Paris donne le ton dans les années 1820, lorsque Luigi Cherubini, nommé directeur, institue un système de concours d'entrée et de sortie.

Au XX<sup>e</sup> siècle, le concours devient un pilier du système éducatif. Les concours internationaux d'orgue (proposant souvent improvisation et interprétation) se multiplient, à l'image des grands concours de piano ou de violon : Munich et Haarlem (improvisation) dès 1951, St Albans (improvisation et interprétation) en 1963, puis Chartres (improvisation et interprétation, 1971), Toulouse (1981), Tokyo (1986), Moscou (1992), Leipzig (1999), Montréal (2008), Lyon (2017) ...

Et aujourd'hui ? Le concours, même s'il cache parfois son nom, est partout et continue de fasciner. À la télévision (oui, *Top Chef* et *The Voice* sont des concours), sur les réseaux

sociaux (concours de *likes*), dans les entreprises... Certains y voient la consécration du mérite. D'autres, un système inégal, biaisé par de nombreux éléments. Le débat reste vif : le concours récompense-t-il les meilleurs, les mieux entraînés, ou les plus consensuels ? Sous des dehors théâtralement (voire parfois hypocritement) rigoureux, peut-il à l'occasion être détourné et permettre un favoritisme légitimé par sa propre caution ?

Autant de questions délicates auxquelles nous tentons d'apporter quelques éléments de réponse dans ce numéro.

*Pascale Rouet*